



RAPPORT ANNUEL 2011



IDSUD



HOMMAGE A NOTRE PRESIDENT D'HONNEUR

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de Monsieur Daniel Luciani survenu dans sa 85ème année.

Nous voulons témoigner, ici, de son parcours au sein de la société Change de la Bourse et de ses qualités exceptionnelles de Chef d'entreprise.

Rejoignant son père Lucien dès 1950 pour relancer les activités de Maison de Titres, société financière implantée à Marseille depuis 1850, il prend personnellement en charge le développement d'un petit portefeuille de la Loterie Nationale, au titre d'une concession accordée par l'Etat. Sous sa présidence, il introduit la société anonyme à la Bourse Régionale de Marseille puis à celle de Paris.

Au sein du GIE PRELO regroupant les Emetteurs de la Loterie Nationale, ses qualités d'entrepreneur vont lui permettre d'exprimer toutes ses capacités et son talent pour concevoir et créer en 1976 les jeux du Loto remplaçant les tirages de la Loterie Nationale.

L'histoire des jeux de hasard, de tirage et de grattage, qui remporteront auprès du public un immense succès, restera profondément marquée par le dévouement sans limite de Monsieur Daniel Luciani Président du GIE PRELO.

Après avoir été décoré de l'Ordre National du Mérite, sa contribution à la naissance et au développement de la Société Nationale du Loto sera saluée par le Président de la République l'élevant au rang d'officier de la légion d'honneur, lors de la promotion de la Légion d'Honneur du 14 juillet 1992, consacrant publiquement ses mérites pour « les services rendus à la nation ».

Président-Directeur Général de la société jusqu'en 1996, il était sollicité pour prendre la présidence du Conseil d'administration pendant deux années de transition de gouvernance de l'entreprise familiale IDSUD. À son départ et par reconnaissance, le conseil d'administration lui conférait le titre de Président d'honneur de la société. Il avait gardé ce charisme, cette humilité et cette chaleur humaine qui le caractérisait pour tous ses collaborateurs.

Il était cet homme exemplaire, pour qui la confiance n'avait pas de prix, pour qui l'entreprise était l'affaire de tous.

Il était cet homme exemplaire, ce jardinier du cœur, rare et hors pair, pour qui la famille et les amis n'avaient pas de prix, pour qui la vie n'est pas faite que de soucis.

*Une vie de rencontres, d'histoires de cœur et d'amitiés
Une vie d'amour pour un homme riche de diversités
Et si l'on pèse la vie par ce qu'on laisse derrière soi
Alors Monsieur Daniel Luciani l'a bien réussi et peut être fier de lui.*

Tout le personnel en activité comme les anciens collaborateurs de la société IDSUD veulent témoigner leur profonde émotion ainsi que leur reconnaissance et remercier ici ce grand homme et grand Patron.



RAPPORT ANNUEL 2011

Assemblée Générale Mixte
du 13 juin 2012

SOMMAIRE

Rapport de gestion	5
Programme de rachat d'actions	13
Rapports des Commissaires aux Comptes	14
Résolutions	17
Comptes sociaux	19
Comptes consolidés	33
Document annuel d'information	48
Organes d'Administration et de Contrôle	49



IDSUD





Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis, en assemblée générale, pour vous rendre compte de la gestion effectuée au cours de l'exercice 2011, soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés, et l'affectation du résultat de l'exercice.

Tous les documents sociaux et consolidés, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'année 2011 a été très contrastée : alors que le premier semestre a été marqué par une relative amélioration de la situation économique, la deuxième partie de l'année a vu une forte chute des marchés financiers, une contraction de l'activité économique, et une grave crise de défiance vis à vis de la solvabilité de certains pays européens (Grèce, Irlande, Portugal, Italie, Espagne) qui s'est emportée au cours de l'été.

Dans ce contexte, votre société a poursuivi ses efforts pour revenir vers un équilibre financier, en gérant au mieux de vos intérêts le retrait des activités à l'international et la rationalisation des charges.

Chiffres Clés

en euros	2011	2010	%
Résultat social de l'exercice	- 250 862,33	- 3 076 292,80	91,8 %
Produits d'activités courantes (*)	3 726 068,07	3 889 499,67	- 4,2 %
Résultat net consolidé	- 102 172	- 3 058 841	96,7

(*) voir définition des produits d'activités courantes en page 12.

Les actions prises au cours de l'année 2011 seront poursuivies sur l'exercice 2012 pour vous présenter en fin d'année un meilleur bilan.

Le présent rapport vous apportera toutes les précisions nécessaires sur le résultat du groupe, en replaçant ses différentes composantes, dans leur contexte économique.

Ces informations vous permettront tout à l'heure, lors du vote des résolutions, de nous témoigner votre soutien en approuvant notre gestion.



Activité des départements de la société mère en 2011

1°) LE CHANGE (or et devises)

Dans un contexte d'incertitude toujours prédominant surtout dans la zone de l'union européenne, l'euro s'est légèrement déprécié contre le dollar à 1,29545 fin 2011 contre 1,3384 fin 2010 (-3,3 %), et contre la livre sterling à 0,8329 fin 2011 contre 0,8573 fin 2010 (- 2,8%) et plus fortement contre le yen à 99,56 fin 2011 contre 108,47 fin 2010 (- 8,2 %). L'once d'or, quant à elle, a poursuivi sa hausse des années précédentes : 1 576,38 dollars fin 2011 contre 1421,40 dollars fin 2010 (+ 10,90%).

La fréquentation à vos guichets est en progression sur l'année 2011 (+ 11,85%) ainsi que le volume de transactions à 21,8 millions d'euros (+ 9,81%), l'activité de change manuel dégage 674 K€ de produits à fin 2011 contre 631 K€ à fin 2010, une progression de 6,89%.

L'activité de l'or affiche une progression de 64,4% par rapport à l'année dernière avec une marge de 587 K€ fin 2011 contre 357 K€ fin 2010, pour un volume de transactions de 12,2 M€.

2°) LE CAPITAL DÉVELOPPEMENT

Investissements de l'année

Aucun nouvel investissement n'a été réalisé sur l'année écoulée.

Désinvestissements de l'année

En mars 2011, la société France Hélices, détenue depuis septembre 2001, a été cédée pour un montant de 265 K€, la moins value réalisée de 110 K€ avait été totalement provisionnée sur les comptes de l'exercice 2010. Cette cession n'a aucun impact sur les comptes de l'exercice 2011.

Sur l'année 2011, quatre sociétés détenues en portefeuille ont été radiées : elles étaient toutes provisionnées sur les exercices antérieurs pour un montant (titres - obligations et comptes courants) de 775 K€.

Pour l'année 2012, les sociétés qui arrivent à maturité continuent de faire l'étude d'une sortie dans de bonnes conditions économiques.

Composition du portefeuille au 31 décembre 2011

Le portefeuille de capital développement se composait de 15 lignes pour un montant brut des immobilisations financières de 4 626 K€. Le montant de la provision pour dépréciations sur les TIAP constitué au 31 décembre 2011 est de 3 035 K€, il a été repris un montant net de 327 K€ pour la période.

Prises de TIAP > 5% des droits de vote et du capital : Néant

3°) LES PARTICIPATIONS

Votre Conseil a décidé de stabiliser les participations antérieures, voire de s'en séparer pour se concentrer sur ses métiers historiques. Aucune prise de participation n'a été réalisée par votre société en 2011.

La situation des participations, qui sera détaillée dans le paragraphe « Filiales et participations », est la suivante à la fin d'année :

- depuis le 26 avril 2010, la société IDGAMES France est en liquidation amiable,
- depuis janvier 2011, le conseil a pris la décision de fermer la structure de la société Toubkal au Maroc,
- afin de faciliter les démarches pour la cession du bien immobilier à Hyères, la SARL Le Conte de Blanche a fait l'objet d'une TUP avec la SNC Printanières Hyères,
- les sociétés Idexium et Fès Développement sont maintenues uniquement avec l'objectif de valoriser au mieux l'actif existant au Maroc.

Ces participations sont provisionnées pour un montant de 1 580 K€ en titres et les comptes courants liés à celles-ci pour un montant de 8 459 K€ à fin 2011 afin de respecter les règles de prudence. Sur l'exercice 2011, il a été provisionné un montant net de 599 K€ correspondant à un complément sur les comptes courants.

Prises de participations > 5% des droits de vote et du capital : néant

4°) LA TRESORERIE

Les marchés d'actions qui se sont bien comportés au cours de la première partie de l'année 2011 ont tous reculé sous l'effet de la crise en Europe : en France, l'indice CAC 40 termine à - 16,95 %, contre - 3,32 % fin 2010, suivant la tendance mondiale.

Au 31 décembre 2011, le montant des disponibilités est de 3,7 M€ contre 3,3 M€ en 2010. Dans ce contexte de crise, la contribution aux résultats des valeurs mobilières de placements a été négative de 238 K€.



Filiales et Participations en 2011

1°) LA FRANÇAISE DES JEUX

En 2011, la Française des Jeux a renforcé son développement grâce à une nouvelle politique commerciale. Au global, l'exercice 2011 a enregistré 11,4 milliards d'euros de mises en progression de 8,5% (10,5 milliards d'euros en 2010). Le Loto est redevenu le premier jeu de la société grâce à une nouvelle formule lancée en mai 2011 et l'Euro Millions prend la deuxième place.

Actionnaire à hauteur de 2,626% du capital de la Française des Jeux, IDSUD a perçu 2 027 K€ en 2011 au titre des dividendes de l'année 2010 contre 2 206 K€ en 2010 (pour rappel : 2 416 K€ en 2009 et 3 104 K€ en 2008).

2) SARL IDSUD VOYAGES

Depuis trois ans en particulier, le métier des voyages connaît des crises extrêmement violentes (climatique, sanitaire, politique, économique, ...). Les entreprises de voyages rencontrent des difficultés toujours plus accrues entre une clientèle prudente dans ses choix de voyages (économie sur les budgets, sécurité, ...) et un contexte concurrentiel changeant rapidement.

Ainsi la progression des commissions de l'activité des voyages de 15,8% est principalement le résultat d'une nouvelle politique commerciale, pour un volume de facturation constant. Le résultat net de la société est de 20 K€ à fin 2011 contre de 2 K€ au 31 décembre 2010.

3) SARL LE CONTE DE BLANCHE - SNC PRINTANIÈRES HYÈRES

Dans le cadre du projet de cession de l'hôtel Les Printanières à Hyères et afin de faciliter la réalisation de la dite cession, il est apparu opportun à votre conseil d'effectuer une transmission universelle de patrimoine (TUP) entre la SARL Le Conte de Blanche, société gérante de l'exploitation du fonds, et la SNC Printanières Hyères, propriétaire des murs et du fonds. Cette transmission a pris effet le 11 juillet 2011.

Depuis cette date, la SNC Printanières Hyères exploite directement le bien immobilier dont elle est propriétaire à Hyères.

En consolidant l'activité réalisée au premier semestre par la SARL le Conte de Blanche avec celle de la SNC Printanières Hyères, le chiffre d'affaires de l'hôtel est de 822 K€ fin 2011 contre 856 K€ fin 2010, le résultat d'exploitation aurait été de 64 K€.

La SNC Printanières Hyères a clôturé deux exercices en 2011 pour des raisons d'harmonisation des dates de clôture du groupe.

Pour la période du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011, le résultat d'exploitation pour la SNC est un excédent de 47 K€. Le résultat social net 2011 déficitaire de 506 K€ enregistre des charges exceptionnelles, liées à la TUP et à des frais complémentaires d'enregistrement, pour un total de 489 K€.

Un compromis de vente a été signé le 10 juin 2011. La signature de l'acte définitif n'a pas été réalisée car le dossier bancaire des acquéreurs n'a pas été accepté.

La vente du bien immobilier reste une priorité pour la société IDSUD qui n'a pas vocation à gérer un hôtel.

4) MAROC

a) SARL IDEXIUM

Cette participation française détenue à 51 % par IDSUD détient notre participation de la société marocaine MAROC ASUR RESIDENCES, propriétaire d'un terrain à Fès.

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé. Le résultat est déficitaire de 98 K€, lié principalement à la charge d'intérêts de comptes courants pour 86 K€.

La société continue d'œuvrer pour la sauvegarde de ses intérêts acquis antérieurement avec pour objectif la réalisation de ses actifs dans les meilleures conditions.

b) SARL Fès Développement

Cette société marocaine, détenue à 26 % par IDSUD, a pour objectif de faciliter la réalisation de nos actifs au Maroc.

Pour l'exercice 2011, aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé et le résultat est déficitaire de 4 K€.

c) SARL TOUBKAL Investissements

Le développement de l'activité immobilière marocaine ayant été arrêtée, cette société a été liquidée au mois d'avril 2012.

Pour l'exercice 2011, la société enregistre un résultat déficitaire de 61 K€, principalement lié aux frais d'honoraires et aux frais de liquidation.

Dans les comptes sociaux de la société IDSUD, ces coûts de sorties avaient été provisionnés dans les comptes 2010.



5) SAS IDGAMES France

En date du 26 avril 2010, la société Idgames France a été placée en liquidation amiable.

Au 31 décembre 2011, un chiffre d'affaires de 20 K€ a été réalisé et le résultat net de la société est déficitaire de 49 K€.

Nous vous avons exposé, lors de l'AGO en date du 27 mai 2010, la situation de fait dont avait malheureusement eu à souffrir le Groupe IDSUD dans son investissement réalisé sur ce territoire national - situation de fait qui avait laissé apparaître la commission, à notre préjudice et de la part de partenaires locaux, de quelques manœuvres apparemment frauduleuses laissant craindre la disparition pure et simple de notre investissement.

De même, nous vous avons exposé, lors de l'AGO en date du 8 juin 2011, les difficultés rencontrées par la société YOUWIN LOTTERY dans la mise en œuvre effective d'une procédure collective susceptible d'être ouverte à son endroit et ce, en garantie des droits de ses différents créanciers, dont, en premier lieu, notre Groupe.

Depuis lors, toutes procédures utiles ont naturellement été engagées à l'encontre des personnes responsables de cet échec de notre investissement. Une procédure pénale française est actuellement en cours - procédure que nous envisageons désormais de porter entre les mains du juge d'instruction territorialement compétent, pour être à même d'exercer alors et pleinement nos droits de partie à la procédure. La liquidation judiciaire de la société YOUWIN LOTTERY a été ordonnée le 14 octobre 2010 et nous avons su provoquer, par l'intermédiaire du Cabinet international PRICEWATERHOUSECOOPERS et malgré toutes réticences rencontrées au plan local, l'ouverture effective des opérations de liquidation suivant enregistrement de notre déclaration de créances. D'autres procédures, connexes, ont été diligentées et sont actuellement en cours par-devant le Tribunal de Première Instance du Mfoundi, sis à Yaoundé, à l'effet de défendre utilement nos différents intérêts.

Pour l'heure et quand bien même nous avons parfaitement conscience de la probabilité réelle d'aboutissement de telles actions, nous poursuivons nos efforts pour tenter de recouvrer, dans la mesure du possible mais sans faillir, nos fonds investis dans la relance, au Cameroun, des jeux de hasard à but non lucratif relevant du monopole de cet Etat.

Dès lors que les premiers résultats nous seront communiqués, nous ne manquerons naturellement pas de vous en tenir avisés.

6) Autres sociétés du groupe

Notre participation NONO MILLO a rencontré des difficultés principalement liées à la concurrence accrue des sociétés françaises sur ce secteur des éclairages de Noël, ainsi que sur son site d'usine de fabrication située en Tunisie. Cela s'est traduit par un dépôt de bilan et une liquidation courant de l'année 2011. Cette société était provisionnée à 100 % dans nos comptes sociaux antérieurs à l'exercice 2011.

La participation E.T. Diffusion, qui commercialise la marque d'habillement pour hommes Café Coton, a réalisé un chiffre d'affaires de 5 854 K€ pour un résultat de 33 K€.

Bilan social

A la fin de l'exercice 2011, l'effectif de la société IDSUD comptait treize collaborateurs, huit femmes et cinq hommes. L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7. L'ensemble du budget formation a été utilisé afin de maintenir les niveaux de compétence des collaborateurs et l'actualisation des connaissances dans un contexte d'évolution réglementaire liée au change manuel.

La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

Le Conseil et la Direction Générale de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Développement durable

La Direction Générale a pour ambition de concilier la stratégie de croissance avec la responsabilité sociale. Les actions en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont permanentes au sein de la société, elles visent à améliorer les conditions de travail du personnel.



Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2011	2010
Nombre de titres échangés	75 103	85 279
% du capital	7,90 %	8,97 %
Volume des échanges	2,1 M€	2,3 M€
Nombre de séances boursières	256	256

2) Evolution du cours en 2011

	cours	jour
Plus haut	34,99 €	09 février
Plus bas	20,75 €	14 décembre
Dernier cours	21,57 €	31 décembre
Moyen	26,998 €	
Capitalisation	20 500 K€	

3) Rachat d'actions

A effet du 22 juin 2011 au soir, votre société et la société de bourse Portzamparc ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 03 juin 2003.

La société IDSUD a conclu le 1er juillet 2011 un nouveau contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI avec la société de bourse Gilbert Dupont.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés :

- * 6 520 actions transférées de l'ancien contrat de liquidité ;
- * 70 895,83 euros en espèces de l'ancien contrat de liquidité.

En date du 21 décembre 2011, un apport complémentaire de 30 000 euros a été réalisé ayant pour objectif d'équilibrer la répartition des capitaux dans le compte de liquidité entre les titres et les espèces.

Votre Conseil a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché, donnée par l'assemblée générale du 08 juin 2011.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres au cours de l'année 2011		
	Achats	Ventes
Nombre de titres	9 875	10 203
Cours moyen de la transaction	24,26 €	25,30 €
Montants	239 525 €	258 112 €

Au 31 décembre, la société était détentrice en totalité de 32 700 actions, soit 3,44 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 845 500 €.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 6 770 actions (0,71 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;

- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et à remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Votre Conseil vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre Assemblée Générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2012. Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport. Cette autorisation permettra à votre Conseil de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 60 € et de les recéder éventuellement sur le marché à un cours ne pouvant être inférieur à 15 €.

Depuis le 27 juillet 2010, les titres IDSUD sont négociés sur le marché d'Alternext. En vue de respecter les règles d'Alternext, votre société a signé un contrat de listing sponsor avec la société Allegra Finance.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 - 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

	+ de 5%	+ de 10%	+ de 15%	+ de 20%	+ de 25%	+ de 33,3%	+ de 50%	+ de 66,6%	+ de 90%	+ de 95%
<u>à fin 2011</u>										
Daniel LUCIANI									X	
AAZ Finances SA	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									
<u>rappel à fin 2010</u>										
Daniel LUCIANI									X	
AAZ Finances SA	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 8 juin 2011 (quatrième résolution), la société détient, à ce jour, 32 700 actions soit 3,44 % du capital à un cours moyen de 25,86 €.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement important ayant affecté le capital de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2012.



Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, trois salariés de la société détenaient individuellement 2 477 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L 225 - 102 du Code de Commerce.

Organisation du Conseil

1) Composition du Conseil

Le conseil d'administration de votre société est composé de 6 administrateurs, une femme et cinq hommes. Ils sont nommés pour 6 ans.

2) Liste des mandats

Au 31 décembre 2011, la liste des administrateurs de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- * Monsieur Jérémie LUCIANI :
 - Président Directeur Général d'IDSUD SA,
 - Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France,
 - Co-gérant de la SARL IDSUD Voyages,
 - Gérant de la SARL IDEXIUM,
 - Co-gérant de la SARL Fès Développement,
- * Madame Marie-Thérèse LUCIANI :
 - Administrateur d'IDSUD SA,
- * Monsieur Jean-Claude BRUNIE :
 - Administrateur indépendant d'IDSUD SA,
- * Monsieur Jean-Pierre GALLO :
 - Administrateur indépendant d'IDSUD SA,
- * Monsieur Daniel SPARZA :
 - Administrateur d'IDSUD SA,
- * Monsieur Laurent DEYDIER :
 - Administrateur indépendant d'IDSUD SA,
 - Administrateur d'une SICAV, Epinay Croissance.

3) Rémunération et avantages en nature

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que le montant brut versé par la société au titre de 2011 s'élève à 158 200 € (y compris les jetons de présence), pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Conseil d'Administration.

4) Engagements financiers en matière de retraite

Monsieur Jérémie LUCIANI bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

5) Rémunérations des Administrateurs

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs est fixé à 60 000 €, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 29 août 2008. Les modalités de répartition au titre de l'exercice 2010, versées en 2011, et ceux alloués au titre de l'exercice 2011 versés par anticipation, ont été décidées par le Conseil d'Administration, de la façon suivante :

- Monsieur Jérémie LUCIANI	8 200 €
- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	8 200 €
- Monsieur Jean-Claude BRUNIE	8 200 €
- Monsieur Jean-Pierre GALLO	21 000 €
- Monsieur Daniel SPARZA	8 200 €
- Monsieur Laurent DEYDIER	6 200 €

6) Représentant permanent

Néant

Modification du régime d'administration et de direction de la société

La société IDSUD SA est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Dans un souci de renforcer les règles relatives au gouvernement d'entreprise, il est envisagé de procéder à la modification du régime d'administration et de direction de la société en remplaçant le Conseil d'Administration par un Directoire et un Conseil de surveillance.

Dans ce cadre, nous soumettons à votre approbation une première résolution relative à la modification du régime d'administration et de direction de la société.

Ainsi et sous réserve de l'adoption de cette modification de régime, nous soumettons à votre approbation la désignation de quatre membres du Conseil de Surveillance pour une durée de 6 années.

Il vous est par conséquent soumis les candidatures de membre de Conseil de Surveillance en la personne de

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI
- Monsieur Philippe KLEIN
- Monsieur Laurent DEYDIER
- Monsieur Jérôme SPINOZA



Des informations relatives aux fonctions exercées par lesdites personnes ainsi que la liste de leur mandat en cours vous ont été communiquées conformément aux dispositions légales et réglementaires. En outre, concernant les personnes qui étaient au préalable membres du Conseil d'Administration, ces informations figurent dans le rapport annuel de la société IDSUD SA.

Modification des statuts

Sous réserve de l'adoption de la première résolution relative à la modification du régime d'administration et de direction de la société, nous soumettons à votre approbation une refonte totale des statuts afin de les adapter au nouveau mode d'administration et de direction de la société.

Nous vous proposons d'approuver le nouveau texte des statuts, article par article et en toutes ses dispositions, dont un exemplaire est annexé aux résolutions et demeurera annexé au procès-verbal de l'assemblée générale.

Par ailleurs et dans le cadre de la modification des statuts, il vous sera également proposé de prévoir qu'en cas de démembrement des titres (usufruit/nue-propriété), l'usufruitier n'aura le droit de voter que sur les décisions concernant l'affectation des bénéfices, toutes les autres décisions appartenant au nu-propriétaire.

Recherche et développement, brevet et licences

Compte tenu de ses activités, le groupe IDSUD n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 49 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2011 pour un montant de 192 K€ sont à échoir au 31 janvier 2012.

Changement de méthodes comptables

Les titres de la société étant cotés sur le marché d'Alternext votre conseil a adopté le référentiel comptable français comme la réglementation lui permet pour établir les comptes consolidés.

Evènement post clôture

Néant

Perspectives 2012

La société poursuit la mise en œuvre du plan d'économie commencé en 2010 en privilégiant les axes suivants :

- restructuration des services comptables et financiers tant en interne qu'en externe,
- poursuite de la rationalisation des charges,
- revue stratégique des portefeuilles et des métiers.

Afin de poursuivre l'optimisation de sa structure de rentabilité, en complément de la maîtrise de son niveau de charges, le groupe se recentre sur ses activités historiques, avec l'objectif de meilleures marges et donc d'un résultat excédentaire.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous voudrez bien nous manifester par le vote des résolutions que nous soumettrons à votre approbation après audition des rapports de nos Commissaires aux comptes, à qui nous passons maintenant la parole pour venir compléter par leurs explications les informations que nous avons ainsi eu l'honneur de vous présenter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	950 400
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*) :	6 270	6 404	4 506	3 890	3 726
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	3 677	1 643	- 1 839	- 521	- 1 128
Impôt sur les sociétés :	829	(**) - 769	(**) - 983	0	0
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	1 153	- 1 400	- 5 277	- 3 076	- 251
Montant des bénéfices distribués :	1 236	570	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	3,00	2,54	- 0,90	- 0,55	- 1,19
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	1,21	- 1,47	- 5,55	- 3,24	- 0,26
Dividende versé à chaque action :	1,30	0,60	0	0	0
Avoir fiscal :	*	*			
* selon abattements en vigueur					
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	14	13	16	14	14
Montant de la masse salariale :	617	645	613	745	697
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...) :	308	347	332	365	371

(*) Les produits d'activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation et les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

(**): report en arrière de déficits.

Attestation du Rapport Financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la

situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Marseille le 13 avril 2012.

Jérémie LUCIANI
Président du Conseil d'Administration



PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2012

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat de titres

Emetteur : IDSUD cotée au fixing sur Alternext

mnémonique : ALIDS

code ISIN : FR0000062184

Programme de rachat :

. titres concernés : actions ordinaires

. % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10 % du capital. Compte-tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 6,56 % du capital social.

. prix d'achat unitaire maximum autorisé et prix de vente unitaire minimum autorisés : 60 € et 15 €

. montant maximum autorisé : 3 838 K€.

Objectif :

. l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI.

Durée du programme : 18 mois, soit le 13 décembre 2013.

IDSUD est un prestataire de services de proximité avec comme activités principales le capital-investissement et le change manuel (devises et métaux précieux). La société est cotée au fixing, sur le marché Alternext d'Euronext (code ISIN : FR0000061284).

1) Répartition par objectifs

Au 31 décembre 2011, la société détient 32 700 actions, soit 3,44 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 845 000 €.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 6 770 actions (0,71 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et à remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

2) Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société entend se doter de la possibilité d'intervenir sur le marché de son titre dans l'intérêt de ses actionnaires, pour l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI.

La société n'a pas l'intention de procéder à une réduction de capital, celle-ci nécessitant, en tout état de cause, la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont la convocation n'est pas envisageable à ce jour.

3) Modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'Assemblée permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 950 400 actions, le programme porterait sur un maximum de 95 040 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 60 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique maximum de 5,7 M€. Compte tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 62 340 actions soit 6,56 % du capital social, représentant un montant maximum de 3 740 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10 % du capital social.

b) fourchette d'intervention

Prix maximal de rachat : 60 € ;

Prix minimal de revente : 15 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en l'an 2013. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 13 décembre 2013.



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait le 20 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux Comptes



RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

III - Vérification spécifique prévue par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait le 20 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux Comptes



RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R 225-40 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Administrateur concerné : Monsieur Jérémie LUCIANI

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Aucun versement n'a été effectué au titre de 2011.

Fait le 20 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux Comptes



Résolution relevant des assemblées générales extraordinaires

Première résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier le régime d'administration et de direction de la société par suppression du régime prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 et l'adoption du régime prévue aux articles L. 225-57 à L. 225-93, tel qu'à compter de ce jour la société soit administrée et dirigée par un Directoire et un Conseil de Surveillance.

En conséquence, l'assemblée générale prend acte de la fin des fonctions des administrateurs.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'introduire un second paragraphe à l'article 7 des statuts sociaux : *« En cas de démembrement des titres, l'usufruitier n'aura le droit de voter que sur les décisions concernant l'affectation des bénéfices, toutes les autres décisions appartenant au nu-propriétaire »*.

Le reste de l'article 7 des statuts sociaux demeure inchangé.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide en conséquence du vote favorable des première et deuxième résolutions qui précèdent d'adopter, article par article, et dans son ensemble le texte des nouveaux statuts qui régiront désormais la Société et dont un exemplaire est annexé aux présentes résolutions.

Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et sur proposition du Conseil d'Administration, sous réserve du vote favorable de la première résolution, décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

Madame Marie-Thérèse LUCIANI, née le 04 février 1942, à Nancy (54000), demeurant 22 Isle de la Désirade à Port Grimaud (83310).

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et sur proposition du Conseil d'Administration, sous réserve du vote favorable de la première résolution, décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

Monsieur Philippe KLEIN, né le 05 janvier 1948, à Dalaba (Guinée), demeurant Codexpro 4 rue du Parc à Casablanca (Maroc).

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et sur proposition du Conseil d'Administration, sous réserve du vote favorable de la première résolution, décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

Monsieur Laurent DEYDIER, né le 7 septembre 1974 à Lyon (69006), demeurant 47 avenue Bosquet à Paris (75007).

Septième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et sur proposition du Conseil d'Administration, sous réserve du vote favorable de la première résolution, décide de nommer à compter de ce jour,



RESOLUTIONS

en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

Monsieur Jérôme SPINOZA, né le 26 juin 1973, à Chêne-Bougeries (Suisse), demeurant 4, rue du Grand Carnot à Cassis (13260).

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2011, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites. Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2011 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts déficitaire de 250 862,33 €.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'année 2011.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés 2011, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice 2011 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat groupe net après impôts déficitaire de 102 172 €.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2011 s'élève à - 1 087 666,93 € soit :

• Report à nouveau	- 836 804,60
• Résultat de l'exercice 2011	- 250 862,33

total du montant à affecter - 1 087 666,93

décide de l'affecter comme suit :

• au report à nouveau	- 1 087 666,93
ensemble	- 1 087 666,93

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2008	2009	2010
Nombre d'actions	950 400	950 400	950 400
Dividende par action (€)	(*) 0,60	-	-
Avoir fiscal (€)			
Revenu global (€)	0,60	-	-

(*) soumis à abattement de 40 %

Onzième résolution

L'Assemblée Générale autorise le Directoire à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10 % du capital, représentant un investissement théorique maximum de 5,7 M€, en vue d'assurer l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte AMAFI. Le prix unitaire maximum autorisé pour l'acquisition des titres est fixé à 60 € ; le prix unitaire minimum de leur éventuelle cession sur le marché à 15 €. Cette autorisation est valable jusqu'à l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2012.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et pris acte de ce que ledit Conseil dans sa cession du 24 janvier 2011 a décidé de transférer le siège du 19 rue Marbeuf Paris (75008) au 21 avenue George V Paris (75008) à compter du 1er avril 2011, décide de ratifier la décision de transfert du siège social.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de fixer à 40 000 €, jusqu'à nouvelle décision, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2012.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.



COMPTES SOCIAUX

I Bilans comparés au 31 décembre	20
II Comptes de résultat comparés au 31 décembre	21
III Règles et méthodes comptables	22
IV Notes annexes	24
4.1 Projet d'affectation du résultat	24
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	24
4.3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2011	25
4.4 Fonds propres, réserves et provisions	26
4.5 Provisions	27
4.6 Engagement de Crédit Bail	27
4.7 Echéanciers	27
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	28
4.9 Charges et produits constatés d'avance	28
4.10 Produits d'activités courantes	28
4.11 Ventilation de l'impôt	28
4.12 Tableau des flux de trésorerie	29
4.13 Engagements financiers	29
4.14 Personnel et organes sociaux	30
4.15 Variation des impôts différés ou latents	30
4.16 Tableau des filiales et participations	31



COMPTES SOCIAUX 2011

I - BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	notes	2011		2010	
		valeurs brutes	amortissements et provisions	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	383	148	235	212
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 278	3 294	984	1 155
Immobilisations financières	4.2.3 / 4.3	8 218	4 776	3 442	3 986
Sous-total Actif immobilisé		12 879	8 218	4 661	5 353
Stocks en cours				0	3
Clients	4.7.1	127	49	78	154
Autres créances	4.7.1	12 467	8 740	3 727	3 920
Valeurs mobilières de placement	4.3.2	2 937	453	2 484	1 619
Banques		347		347	819
Caisses		885		885	827
Charges constatées d'avance	4.9	56		56	85
Sous-total Actif Circulant		16 819	9 242	7 577	7 427
TOTAL		29 698	17 460	12 238	12 780

PASSIF	notes	2011		2010	
Capital	4.4.a		10 000		10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			119		119
Réserves	4.4.e		1 000		3 239
Report à nouveau			- 837		0
Résultat de l'exercice	4.1		- 251		- 3 076
Provisions réglementées	4.5		221		295
Sous-total des capitaux propres			10 252		10 577
Provisions pour risques et charges	4.5		1 504		1 663
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1		5		10
Dettes financières diverses	4.7.1		26		22
Autres passifs	4.7.1		451		508
- fournisseurs			192		238
- personnel et organismes sociaux			164		177
- état			65		61
- divers			30		32
Sous-total hors capitaux propres			1 986		2 203
TOTAL			12 238		12 780



COMPTES SOCIAUX 2011

II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2011	2010
+ Produits d'exploitation	4.10	2 622	1 422
Change touristique		674	631
Métaux précieux		587	357
Reprises de provisions d'exploitation et transfert de charges	4.10	1 288	174
Autres produits divers d'exploitation		73	260
- Charges d'exploitation		- 4 531	- 6 443
Autres achats et charges externes		- 1 463	- 2 193
Impôts, taxes et versements assimilés		- 274	- 321
Charges du personnel		- 1 097	- 1 180
<i>Salaires et traitements</i>		- 726	- 815
<i>Charges sociales</i>		- 371	- 365
Dotation aux amortissements		- 288	- 271
Dotation aux provisions		- 634	- 2 412
Autres charges		- 775	- 66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 1 909	- 5 021
- Pertes sur entreprises liées		- 287	- 9
+ Produits financiers	4.10	3 507	3 386
Produits de l'activité de portefeuille et des participations	4.10	2 121	2 326
Intérêts sur portefeuille titres	4.10	249	243
Produits sur cessions de titres et de valeurs mobilières		319	55
Autres produits financiers		15	19
Reprises de provisions	4.10	803	743
<i>sur activités de portefeuilles et titres de participations</i>		463	532
<i>sur titres de placement</i>		340	211
- Charges financières		- 1 597	- 1 182
Intérêts et charges assimilées		- 14	- 37
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		- 1 194	- 41
Autres charges financières		- 43	- 9
Dotations aux amortissements et provisions		- 346	- 1 095
<i>sur activités de portefeuilles et titres de participation</i>		- 217	- 826
<i>sur titres de placement</i>		- 129	- 269
RÉSULTAT FINANCIER		1 910	2 204
RESULTAT COURANT avant impôts		- 286	- 2 826
+ Produits exceptionnels		190	397
- Charges exceptionnelles		- 155	- 647
RESULTAT EXCEPTIONNEL		35	- 250
- Impôts sur les bénéfices	4.11	0	0
RESULTAT de l'exercice		- 251	- 3 076



III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils ont été établis dans le respect des principes comptables et conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthodes des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 21, avenue George V - 75008 Paris

établissement principal : 3, place du Général de Gaulle - 13001 Marseille
SA au capital de 10 000 000 euros

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux, la prise de participations dans des sociétés et la gestion de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les méthodes résultant de l'application obligatoire du règlement comptable 2002 - 10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation d'actifs, et du règlement 2004 - 06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées.

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers). Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son siège ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau et informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisées en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

Les avoirs (globalement 764 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2011. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat. Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros au cours moyen pondéré.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Il a été constitué une provision pour dépréciation de 49 K€ sur les comptes clients et de 8 728 K€ au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.

Portefeuilles titres

(titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille, d'actions propres)

1) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des trente derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Une dotation de provisions nette des reprises de 25 K€ a été constatée au titre de 2011.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.



2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. Les plus ou moins values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne "produits ou charges financiers - produits ou charges sur cession de titres et de valeurs mobilières". Une reprise de provisions nette des dotations de 314 K€ (titres et comptes courants) a été constatée au titre de 2011.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). Une provision pour dépréciation nette des reprises a été constatée pour un montant de 608 K€ pour l'année 2011.

4) Les actions propres

	Valeur brute	Provisions
immobilisées	671 K€	112 K€
en trésorerie	174 K€	28 K€

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Ont principalement ce caractère en 2011 :

- un solde net positif pour les dotations et reprises des amortissements dérogatoires de 74 K€ ;
- des charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour un montant de 6 K€ ;
- un solde net négatif des valeurs nettes comptables cédées et/ou rebutées pour 35 K€ ;

Quote part des opérations faites en commun

La charge figurant au compte de résultat pour un montant de 287 K€ correspond au résultat de la SNC Printanières Hyères au titre de l'exercice clos au 30 juin 2011. Compte tenu des variations de provisions sur

les comptes courants de cette société, la contribution globale de la SNC s'élève à - 180 K€ dans le résultat d'IDSUD clos au 31 décembre 2011.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel - charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2011, estimé globalement à 69 803 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ». Sur option de l'entreprise pour le régime institué à l'article 39 1° bis alinéa 2 du C.G.I., la fraction de ce montant correspondant aux congés acquis depuis le 1^{er} juin 2011, soit 46 174 € n'a pas été déduite du résultat fiscal.

2) Engagements financiers en matière de retraites

Il n'a pas été contracté d'engagement de ce type au profit de personnes ayant quitté l'entreprise.

La quote-part des indemnités de départ à la retraite, calculées conformément aux dispositions de l'article L 122-14-13 alinéa 2 du Code du Travail, acquise au 31 décembre 2011 par les membres du personnel sur la base de leur ancienneté effective à cette même date représente une somme de 79 364 €. La provision s'élève à 79 364 € à la clôture.

Aucun engagement n'a été versé sur le contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I. et destiné aux cadres supérieurs dirigeants au 31 décembre 2011.

Consolidation

La société IDSUD établit par ailleurs des comptes consolidés en tant que société mère.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), IDGAMES France, IDSUD Voyages. Du fait de la transmission universelle de patrimoine entre la SARL Le Conte de Blanche et la SNC Printanières Hyères, cette première est sortie du groupe d'intégration fiscale au 31 décembre 2011.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Faits significatifs

Néant.



COMPTES SOCIAUX 2011

IV - NOTES ANNEXES

Note 4-1 Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	TOTAL
Dotations	-	-	- 251	-	- 251
Prélèvements	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	- 251	-	- 251

Note 4-2 Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles	au 31.12.2010				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2011			
	bruts	amort. fin 2010	nets	amort. dérogatoire	acquisition ou transfert	dotations amort.	reprises amort.	cessions	+ / - amort. dérogatoire	bruts	amort. fin 2011	nets	amort. dérogatoire
<i>Fonds commerciaux</i>	171		171							171	0	171	
<i>Concession d'emplacement</i>	22	4	18			1				22	5	17	
<i>Logiciels informatiques</i>	146	126	20		47	20	3	3		190	143	47	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	3		3					3		0	0	0	
TOTAL	342	130	212	0	47	21	3	6	0	383	148	235	0

4.2.2 Immobilisations corporelles	au 31.12.2010				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2011			
	bruts	amort. fin 2010	nets	amort. dérogatoire	acquisition ou transfert	dotations amort.	reprises amort.	cessions	+ / - amort. dérogatoire	bruts	amort. fin 2011	nets	amort. dérogatoire
<i>Immeubles d'exploitation</i>	3 012	2 335	677	296	0	163	0	0	- 75	3 012	2 498	514	221
Terrains	84	20	64	0						84	20	64	0
Constructions	870	556	314	156		34			4	870	590	280	160
Agencements des constructions	2 058	1 759	299	140		129			- 79	2 058	1 888	170	61
<i>Autres immob. corporelles</i>	1 209	732	477	0	241	105	41	184	0	1 266	796	470	0
Agencements et inst. générales	296	148	148	0	27	16	5	26	0	297	159	138	0
Véhicules	106	28	78	0	105	22	24	127	0	84	26	58	0
Matériel de bureau et informatique	197	154	43	0	10	16	4	6	0	201	166	35	0
Mobilier de bureau	610	402	208	0	99	51	8	25	0	684	445	239	0
TOTAL	4 221	3 067	1 154	296	241	268	41	184	- 75	4 278	3 294	984	221



COMPTES SOCIAUX 2011

4.2.3 Immobilisations financières	valeur brute au 01.01.11	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.11
IDSUD Voyages	110			110
ID-EXIUM	76			76
Idgames France	1 200			1 200
Le Conte de Blanche	5		5	0
Toubkal Investissements	1			1
SNC Printanières Hyères	1			1
Fés Developpement	3			3
Sous total filiales	1 396	0	5	1 391
La Française des Jeux	1 003			1 003
Autres participations	1 005			1 005
Sous total participations	2 008	0	0	2 008
Activités de portefeuilles	4 657		736	3 921
Actions propres	671			671
Autres immobilisations financières	227	25	75	227
ENSEMBLE	9 009	25	816	8 218

Note 4-3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2011

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier	valeur d'acquisition	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	+ ou - valeurs provisionnées	valeur comptable
Filiales	1 391	- 1 280		- 1 280	111
Autres participations	2 008	- 667		- 667	1 341
Activités de portefeuilles	3 921	- 2 669	1 252	- 2 669	1 252
Obligations convertibles <i>dont intérêts courus</i>	521 1	- 520	1	- 520	1
Actions	2 671	- 1 540	1 131	- 1 540	1 131
OPCVM	729	- 609	120	- 609	120
Actions propres	671	- 112	559	- 112	559
Autres immobilisations financières	227	- 48	179	- 48	179
TOTAL	8 218	- 4 776	1 990	- 4 776	3 442

4.3.2 Ventilation des titres de placement	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	+ ou - valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 723	7	- 70	1 660	- 70	1 660
<i>obligations</i>	0			0		0
<i>certificats de dépôts</i>	1 723	7	- 70	1 660	- 70	1 660
Actions et autres titres à revenu variable	1 207	0	- 296	911	- 383	824
<i>actions</i>	838		- 268	570	- 342	496
<i>opcvm</i>	195		0	195	- 13	182
<i>actions propres liquidités</i>	174		- 28	146	- 28	146
TOTAL	2 930	7	- 366	2 571	- 453	2 484



COMPTES SOCIAUX 2011

4.3.3 Titres cotés et non cotés en valeurs brutes	Cotés	Non cotés	ENSEMBLE
Titres de placement			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	1 730	1 730
Actions et autres titres à revenu variable	1 207	0	1 207
Titres immobilisés			
IDSUD Voyages		110	110
ID-EXIUM		76	76
Ildgames France		1 200	1 200
SNC Printanières Hyères		1	1
Toubkal Investissements		1	1
Fés Développement		3	3
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		1 005	1 005
Activités de portefeuilles	1 774	2 147	3 921
Actions propres	671		671
TOTAL	3 652	7 276	10 928

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	1 045	193	193	1 045	193	193
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	664	0	0	521	1	1
Actions et autres titres à revenu variable	2 879	1 515	1 515	1 626	911	911
OPCVM	773	282	282	729	120	120
TOTAL	5 361	1 990	1 990	3 921	1 252	1 252

Note 4-4 Fonds propres, réserves et provisions

a) Capital social (au 31.12.11)

Montant :	10 000 K€
Nombre d'actions ordinaires :	950 400
Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.	
Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.	
Nombre d'actions à droit de vote double :	364 014

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré.

d) Actions de la société détenues par elle-même, directement ou indirectement.

Actions détenues au 31 décembre 2011 :	32 700
Actions achetées pendant l'exercice :	9 875
Actions vendues pendant l'exercice :	10 203

e) Ventilation des réserves

(avant affectation du résultat)

réserve légale :	1 000
réserve ordinaire :	0
ENSEMBLE	1 000

f) Ecart de réévaluation

Les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

g) Provisions pour risques et charges

pour litiges	1 395
pour retraite	91
pour impôts	0
pour autres charges	18
ENSEMBLE	1 504



COMPTES SOCIAUX 2011

Note 4-5 Provisions

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	Montants fin d'exercice
. pour amortissements dérogatoires	296	4		79	221
. pour impôts	0				0
. pour litiges et autres reprises	1 585		190		1 395
. pour charges exceptionnelles	0				0
. pour retraites	61	30			91
. pour médailles du travail	16	2			18
. pour clients	660		611		49
ENSEMBLE	2 618	36	801	79	1 774

Note 4-6 Engagement de Crédit Bail

Prix de revient des biens		423
Redevances payées	de l'exercice	73
	cumulées	315
Redevances restant à payer	jusqu'à 1 an	60
	jusqu'à 5 ans	33
	+ 5 ans	0
Total à payer		93

Les redevances de crédit-bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.

Note 4-7 Echéanciers

4.7.1 Créances, dettes et engagements (en valeur brute)	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE
ACTIF			
Autres immobilisations financières	72	155	227
Clients	127		127
Personnel et organismes sociaux	11		11
Etat	57	979	1 036
Groupe et associés	11 360		11 360
Débiteurs divers	60		60
Charges constatés d'avance	56		56
TOTAL	11 743	1 134	12 877
PASSIF			
Dettes envers les établissements de crédit	5		5
Personnel et organismes sociaux	164		164
Etat	65		65
Fournisseurs	192		192
Autres passifs	30		30
TOTAL	456	0	456

Il n'y a pas de dettes supérieures à 5 ans

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31.12.2011	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
Sur activités de portefeuilles	1	
Sur créances ou dettes sur établissements de crédit		
Sur créances ou dettes sur la clientèle		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	7	
TOTAL	8	0



COMPTES SOCIAUX 2011

Note 4-8 Charges à payer et produits à recevoir

	Charges à payer	Produits à recevoir
Exploitation		
Fournisseurs	96	
Personnel	84	
Etat : impôts et taxes	12	3
Divers	27	
Financiers		
Intérêts courus bancaires		
Intérêts courus sur comptes d'associés		
Intérêts courus sur comptes titres immobilisés		8
Exceptionnels		
ENSEMBLE	219	11

Note 4-9 Charges et produits constatés d'avance

	2011
Charges constatées d'avance	56
Produits constatés d'avance	0

Note 4-10 Produits d'activités courantes

	2011	2010
+ Produits d'exploitation	2 622	1 422
+ Produits financiers	3 507	3 386
- Reprise sur provisions d'exploitation et transfert de charges	- 1 288	- 174
- Reprise de provisions de titres immobilisés et de placement	- 803	- 743
- Cessions sur activités tiap	- 312	0
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	3 726	3 891

Décomposition des produits d'activités courantes

	2011	2010
+ Chiffre d'affaires HT	1 334	1 135
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise de provisions	0	113
+ Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	2 121	2 326
+ Intérêts sur portefeuille titres	249	243
+ Autres produits financiers	15	19
+ Produits sur cessions de VMP	7	55
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	3 726	3 891

Note 4-11 Ventilation de l'impôt

Non applicable pour l'exercice 2011.



COMPTES SOCIAUX 2011

Note 4-12 Tableau des flux de trésorerie

	2011	2010
I) Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	- 251	- 3 076
Elimination des amortissements et provisions	- 402	504
Elimination des plus ou moins values de cession	453	522
Capacité d'autofinancement	- 200	- 2 050
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	272	258
Flux net de trésorerie généré par l'activité	72	- 1 792
II) Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Total des investissements	- 343	- 396
Total des cessions	519	186
Produits de cessions de titres		
Variation nette des placements	40	28
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	216	- 182
III) Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividende versé aux actionnaires	0	0
Emission / Remboursement d'emprunt	- 2	2
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	- 2	2
ENSEMBLE FLUX DE TRÉSORERIE (I + II + III)	286	- 1 972
IV) Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture d'exercice	3 704	5 676
Trésorerie de clôture d'exercice	3 990	3 704
VARIATION DE TRÉSORERIE	286	- 1 972

Note 4-13 Engagements financiers

HORS BILAN :	Clôture	Ouverture
Avals et cautions reçus		
Engagements reçus	néant	néant
Avals et cautions donnés	773	685
Nantissements donnés	73	73
Autres engagements		
Engagements donnés	846	758

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés

- + 100 K€ : Engagement donné à la société ATRADIUS, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD, autorisation renouvelée lors du conseil d'administration du 09 décembre 2010.
- + 500 K€ : Cautions solidaire au profit de la Société Marseillaise de Crédit en garantie de tous engagements à la société E.T. Diffusion.
- + 33 K€ : Cautions solidaire au profit de la Société Générale en garantie d'un découvert autorisé à la société Odonto Lease.
- + 73 K€ : Nantissement donné à la banque HSBC en contre garantie de la garantie bancaire donnée à Groupama, pour la durée du bail de la rue George V, siège social de la société.
- + 140 K€ : Engagement donné à la société ATRADIUS, en contre garantie de la garantie avals fournisseurs de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.



COMPTES SOCIAUX 2011

Note 4-14 Personnel et organes sociaux

4.14.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	3	5	8
Cadres et assimilés	3	2	5
Dirigeants	1		1
TOTAL	7	7	14

4.14.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur	Rémunérations	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil d'Administration	60	néant	néant
Direction Générale	158	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

4.14.3 Personnel : Droit individuel de formation	Employés	Cadres et assimilés	ENSEMBLE
Volume d'heures acquis par les salariés	905	415	1 320
Heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande			1 256

Note 4.15 Variation des impôts différés ou latents

Nature	au 1er janvier 2011		variations		au 31 décembre 2011	
	actif	passif	actif	passif	actif	passif
- Décalages certains ou éventuels						
1 - Provisions réglementées						
<i>amortissements dérogatoires</i>		296	4	79		221
2 - Subventions d'investissement						
3 - Charges non déductibles temporairement						
à déduire sur l'année suivante						
<i>organic</i>	3		2	3	2	
<i>congés payés</i>	42		47	42	47	
à déduire ultérieurement						
<i>provision pour retraite</i>	61		29		90	
<i>écart de valeur liquidative OPCVM</i>	18		3	18	3	
<i>provision sur OPCVM</i>	19				19	
<i>autres provisions et charges</i>	500			346	154	
4 - Produits non taxables temporairement						
- Eléments à imputer						
1 - Déficits reportables fiscalement	3 986		321		4 307	
TOTAL	4 629	296	406	488	4 622	221
Impôt correspondant (au taux de 33,33 %)	1 543	99	135	163	1 541	74
Impôt net						-1 467



COMPTES SOCIAUX 2011

Note 4-16 Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Quote part du capital détenu	Capitaux propres autres que capital social au 31-12-2011	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
1) Filiales								
SARL IDSUD Voyages 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	50	99%	277	110	110	- 17	281	20
SARL ID-Exium 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	51%	- 2 626	76	0	0	0	- 98
SNC Printanières Hyères (*) 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	1	100%	- 504	1	1	2 511	412	- 506
SAS Idgames France (**) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	100%	- 4 283	1 200	0	0	20	- 49
SARL Toubkal Investissements 6, rue du Capitaine Arrigui - Marrakech - Maroc	1	100%	NC	1	0	0	0	NC
2) Participations (détenues entre 10% et 50%), consolidées								
SARL Fés Développement 4, rue du Parc - Casablanca - Maroc	10	26%	NC	2,5	0	0	NC	- 4
SAS Nono Millo (**) 98, av de la Jarre 13009 Marseille	750	40%	NC	300	0	0	NC	NC
SARL E.T. Diffusion 319, av de l'Etoile 13170 Fuveau	500	35%	498	405	338	0	5 854	33
3) Participations (détenues entre 10% et 50%), classées en TIAP, non consolidées								
SAS Résidences Pasteur 63, bd Pasteur 06300 Nice (**)	152	35%	NC	300	0	0	NC	NC
SARL Fight Style (**) 555, rue Saint Pierre 13010 Marseille	1,5	33%	NC	10	0	0	NC	NC
SAS Finedi 1 bis, rue de l'Europe 31130 Balma	3 644	17%	NC	609	609	0	NC	NC
SARL Odonto Lease 19, rue des Frères Maurras ZAC de Saumaty Séon 13016 Marseille	442	10%	NC	117	0	0	NC	NC
SA Actaur av de la Méridienne 48100 Marvejols	595	12,6%	NC	75	75	0	NC	NC
4) Autres participations (détention inférieure à 10 %), non consolidées et classées en TIAP								
autres participations				1 860	522	104		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2011 : FINEDI pour un montant de 89 351 euros.

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.

(*) comptes arrêtés au 31 décembre 2011 : exercice d'une durée de 6 mois.

(**) sociétés en liquidation





COMPTES CONSOLIDES

I Bilans consolidés	34
II Comptes de résultat consolidés	35
III Tableau de variation des capitaux propres	36
IV Tableau des flux de trésorerie	37
VI Notes annexes aux comptes consolidés	38
5.1 Faits significatifs et généralités	38
5.2 Principes comptables, règles et méthodes d'évaluation	38
5.3 Ecarts d'évaluation et d'acquisition	38
5.4 Application des méthodes préférentielles	38
5.5 Retraitement de consolidation	39
5.6 Tableau de flux de Trésorerie	39
5.7 Périmètre de consolidation	39
5.8 Conversion des états financiers des filiales étrangères	40
5.9 Transaction en devises étrangères, or et monnaies métalliques	40
5.10 Immobilisations incorporelles	40
5.11 Immobilisations corporelles	41
5.12 Titres mis en équivalence	42
5.13 Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières	42
5.14 Impôts différés	42
5.15 Stocks en cours	43
5.16 Créances clients et autres créances	43
5.17 Valeurs mobilières de placement	43
5.18 Disponibilités	43
5.19 Capital social, primes et réserves	43
5.20 Résultat par action	44
5.21 Provisions	44
5.22 Echéance des dettes	44
5.23 Autres charges et produits d'exploitation	45
5.24 Variations nettes des amortissements et des dépréciations	45
5.25 Résultat exceptionnel	45
5.26 Instruments financiers / Risques financiers	45
5.27 Paiements fondés sur des actions	45
5.28 Chiffres d'affaires et résultats par activités	46
5.29 Effectifs	46
5.30 Engagements hors bilan	46
5.31 Honoraires des commissaires aux comptes	47



COMPTES CONSOLIDES 2011

I - BILANS CONSOLIDES

ACTIF	notes	exercice N établi en normes françaises 31/12/2011		exercice N-1 retraité selon les normes françaises (a) 31/12/2010	exercice N-1 publié en IFRS (b) 31/12/2010
		valeurs brutes	amort./prov.	valeurs nettes	valeurs nettes
Ecart d'acquisition	5.3	126	- 126	0	0
Immobilisations incorporelles	5.10	400	- 155	245	227
Immobilisations corporelles	5.11	4 612	- 3 502	1 110	1 575
Immobilisations financières	5.13	5 762	- 3 329	2 433	15 082
Titres mis en équivalence	5.12	350		350	486
Actif immobilisé		11 550	- 7 112	4 138	17 370
Stocks et en cours	5.15	4 258	- 1 751	2 507	2 514
Clients et comptes rattachés	5.16	1 611	- 1 339	272	229
Autres créances et comptes de régularisation	5.16	7 294	- 5 032	2 262	2 416
Valeurs mobilières de placement	5.17	3 064	- 406	2 658	1 673
Disponibilités	5.18	1 523		1 523	1 809
Actif circulant		17 750	- 8 528	9 222	8 641
TOTAL ACTIF		29 300	- 15 640	13 360	26 011
PASSIF	notes		2011	2010	2010
Capital	5.19		10 000	10 000	10 000
Primes liées au capital			119	119	119
Réserves			- 572	2 447	14 631
Réserves de conversion groupe			2	0	2
Résultat de l'exercice			- 102	- 3 059	-3 077
Capitaux propres - part du groupe	IV		9 447	9 507	21 675
Intérêts hors groupe			3	3	9
Provisions pour risques et charges	5.21		1 941	2 028	2 028
Emprunts et dettes financières	5.22		102	288	288
Fournisseurs et comptes rattachés	5.22		401	522	522
Autres dettes et comptes de régularisation	5.22		1 466	1 484	1 489
Dettes			1 969	2 294	2 299
TOTAL			13 360	13 832	26 011

(a) comptes de l'exercice précédent retraités selon les normes françaises de consolidation

(b) comptes de l'exercice précédent établis en IFRS et reclassés selon les normes de présentation françaises de consolidation



II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	<i>notes</i>	exercice N établi en normes françaises 31/12/2011	exercice N-1 retraité selon les normes françaises (a) 31/12/2010	exercice N-1 publié en IFRS (b) 31/12/2010
Chiffres d'affaires	5.28	2 404	2 167	2 167
Autres produits d'exploitation		35	207	121
Achats consommés		- 1 837	- 3 015	- 3 015
Charges du personnel	5.29	- 1 660	- 2 451	- 2 452
Autres charges et produits d'exploitation	5.23	- 805	- 9	152
Impôts, taxes		- 326	- 365	- 366
Variations nettes des amortissements et dépréciations	5.24	361	- 1 050	- 1 212
Résultat d'exploitation	5.28	- 1 828	- 4 516	- 4 605
Produits et charges financiers	5.28	1 800	1 439	1 444
Résultat courant des sociétés intégrées	5.28	- 28	- 3 077	- 3 161
Produits et charges exceptionnels	5.25	- 114	93	92
Impôt sur les bénéfices	5.14	29	- 6	- 18
Résultat net des sociétés intégrées		- 113	- 2 990	- 3 087
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	5.12	11	11	11
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		0	- 79	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		- 102	- 3 058	- 3 076
Intérêts minoritaires		0		0
Résultat net (part du groupe)	5.28	- 102	- 3 058	- 3 076
Résultat par action	5.20	- 0,11		- 3,36
Résultat dilué par action	5.20	- 0,11		- 3,36

(a) comptes de l'exercice précédent retraités selon les normes françaises de consolidation

(b) comptes de l'exercice précédent établis en IFRS et reclassés selon les normes de présentation françaises de consolidation



III - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/2011 exercice N établi en normes française (12 mois)	2010 exercice N-1 retraité selon les normes française (a) 12 mois
I - Flux net généré de l'activité		
Résultat net total des sociétés consolidées	- 102	- 3 058
Elimination des amortissements et provisions	- 96	707
Elimination de la variation des impôts différés	- 29	6
Elimination des plus ou moins values de cession	358	525
Elimination de la quote part de résultat des mises en équivalence	- 11	- 11
Total marge brute d'autofinancement	312	- 1 831
Variation du BFR lié à l'activité	- 87	116
Flux net généré par l'activité	225	- 1 715
II - Flux net provenant des investissements		
Acquisitions d'immobilisations	- 249	- 446
Cession d'immobilisations	664	192
Incidence de variation de périmètre	0	- 2
Flux net provenant des investissements	415	- 256
III - Flux net provenant des financements		
Augmentation (réduction) de capital	0	2
Remboursement d'emprunt	- 203	- 90
Cession nette d'actions propres	40	28
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	- 163	- 60
VARIATION DE TRÉSORERIE (I + II + III)	477	- 2 031
IV - Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	4 096	6 127
Trésorerie de clôture	4 573	4 096
VARIATION DE TRÉSORERIE	477	- 2 031

(a) : comptes de l'exercice précédent retraités selon les normes françaises de consolidation.

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute.



COMPTES CONSOLIDÉS 2011

IV - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Titres d'auto contrôle	Autres Autres variations	Total autres	Capitaux propres Part du Groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice au 01/01/2011 publiée en normes IFRS	10 000	119	15 546	0	- 3 076	- 913	28	- 885	21 704
Neutralisation des écarts de justes valeurs	0	0	- 12 213	- 1	17	0	0	0	- 12 197
Situation à l'ouverture de l'exercice au 01/01/2011 retraité en normes françaises	10 000	119	3 333	- 1	- 3 059	- 913	28	- 885	9 507
Affectation du résultat de l'exercice 2010			- 3 059		3 059				0
Dividende versé									
Variation de l'auto contrôle						39		39	39
Variation des taux de change				3					3
Part du Groupe dans le résultat					- 102				- 102
Autres mouvements									0
Capitaux propres au 31.12.2011	10 000	119	274	2	- 102	- 874	28	- 846	9 447



V - NOTES ANNEXES

Note 5.1 : Faits significatifs et généralités

Changement de méthode

Depuis le 27 juillet 2010, les titres de la société IDSUD sont cotés sur Alternext, en conséquence la société a décidé lors du Conseil d'Administration du 09 décembre 2010 d'adopter le référentiel comptable français comme la réglementation le permet pour établir les comptes consolidés.

Le principal impact de ce changement de méthode concerne le retraitement des justes valeurs des immobilisations financières.

Valeur au 31 décembre 2010 normes IFRS	15 082
Retraitement	-12 185
Valeur au 31 décembre 2010 normes françaises	2 897

La méthode retenue pour le calcul de la juste valeur de la Française des Jeux était la valeur mathématique fixée par l'Assemblée générale annuelle de cette dernière. La valorisation de ces titres dans les comptes consolidés d'IDSUD au 31 décembre 2010 était de 13 188 K€ pour une valeur d'origine de 1 003 K€ soit un écart de juste valeur de 12 185 K€.

**Note 5.2 : Principes comptables, règles et méthodes d'évaluation
A - Référentiel comptable**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes au règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable du 29 avril 1999 actualisé par le règlement 2005-10 du 3 novembre 2005.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités pour se conformer aux principes du groupe.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels consolidés sont présentés en milliers d'euros.

B - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale ;
- les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle ;
- les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

Sont exclus du périmètre de consolidation les titres de l'activité de portefeuille dès leur acquisition : ces titres sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure.

C - Date de Clôture

Les comptes consolidés sont clos au 31 décembre.
Toutes les sociétés du groupe clôturent à cette date.

D - Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, établis en accord avec les principes comptables et les réglementations de leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes comptables du groupe.

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- maintien des coûts historiques,
- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

Note 5.3 : Ecarts d'évaluation et d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté lors d'une prise de participations, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et les capitaux propres retraités des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement exceptionnel, lorsque des circonstances indiquent que les hypothèses retenues lors de l'acquisition sont remises en cause.

Au 31 décembre 2011, les écarts d'acquisition sont tous amortis ou dépréciés.

Note 5.4 : Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui / Non N/A
Comptabilisation des contrats de location - financement	oui
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	oui
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	oui
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A



Note 5.5 : Retraitement de consolidation

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des filiales :

a) contrats de crédit-bail

Les biens financés par les contrats de crédit-bail figurent à l'actif et sont amortis suivant les principes d'amortissement du groupe utilisés pour les immobilisations de même nature.

Les engagements financiers correspondants sont portés dans les dettes financières.

b) transactions intragroupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

c) provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes

courants, et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portés dans les réserves pour leur montant brut. Parallèlement les dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat.

Note 5.6 : Tableaux de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement (note III).

Note 5.7 : Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif ou une influence notable. Les sociétés intégrées sont les suivantes :

	Capital détenu	Siège	Méthode de consolidation 2011	Méthode de consolidation 2010	Secteur opérationnel
SARL IDSUD Voyages	99 %	France	IG	IG	Voyages
SAS IDGAMES France	99 %	France	IG	IG	Jeux
SNC Printanières Hyères	100 %	France	IG	IG	Immobilier
SARL Le Conte de Blanche (*)	100 %	France	NC	IG	Immobilier
SARL IDEXIUM	51 %	France	IG	IG	Immobilier
SARL TOUBKAL Investissements (**)	100 %	Maroc	IG	IG	Immobilier
SARL Fès Développement	26 %	Maroc	MEE	MEE	Immobilier
SARL E.T. Diffusion	35 %	France	MEE	MEE	Holding
SAS Nono Millo (***)	40 %	France	NC	MEE	Holding

IG : intégration globale ; MEE : mise en équivalence

Le contrôle de la société Maroc Asur Résidences, sarl de droit marocain, a été repris courant 2010. La gérance était auparavant tenue par des actionnaires minoritaires. Cette filiale indirecte, dont le pourcentage d'intérêt s'élève à 26 %, reste exclue du périmètre de consolidation. L'impact de cette non consolidation est nulle en résultat et non significatif en présentation dans la mesure où toutes les avances consenties à cette filiale ont été dépréciées.

Les variations du périmètre concernent :

- (*) SARL Le Conte de Blanche : cette société a fait l'objet d'une TUP en faveur de la SNC Printanières Hyères ;
- (**) SARL Toubkal Investissements : société en liquidation, les opérations de liquidations sont en cours de matérialisation ;
- (***) SAS Nono Millo : sortie du périmètre au 30 juin 2011, perte d'influence suite à ouverture d'un redressement judiciaire au 28 avril 2011, la liquidation judiciaire a été prononcée le 7 juillet 2011.

**Note 5.8 : Conversion des états financiers des filiales étrangères**

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euros en utilisant le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs, le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Note 5.9 : Transactions en devises étrangères, or et monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

Note 5.10 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements, sont constatés sur la base de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle.

	ouverture	acquisitions	cessions et diminutions	dot. amort. de l'exercice	clôture
Fonds commerciaux	171				171
Concession et droits similaires	186	47	- 4		229
Logiciels informatiques					0
Immobilisations incorporelles en cours	4		- 4		0
TOTAL IMMOBILISATIONS	361	47	- 8	0	400
Amort./ Concessions et droits similaires	- 134		4	- 19	- 149
Amort./ Logiciels informatiques	0			- 6	- 6
Amort./ Immobilisations incorporelles en cours	0				0
TOTAL AMORTISSEMENTS	- 134	0	4	- 25	- 155
TOTAL VALEUR NETTE	227	47	- 4	- 25	245



Note 5.11 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains et constructions, de véhicules, et de matériels nécessaires aux activités. Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans	+ véhicules	4 à 5 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans	+ matériel de bureau & informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans	+ mobilier de bureau	10 ans

	ouverture	acquisitions	cessions et diminutions	dot. amort. de l'exercice	reclassement et mises au rebut	clôture
Terrains	84					84
Constructions	2 943					2 943
Agencements des constructions						0
Installations tech., matériels, outillage	50	1	- 32			19
Matériel de transport	107	105	- 127			85
Matériel de bureau et informatique	199	10	- 4			205
Mobilier	613	99	- 29		4	687
Autres immobilisations corporelles	844	54	- 306		- 4	588
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 840	269	- 498	0	0	4 611
Dépréciations des terrains	- 20					- 20
Amort./ Constructions et agencements	- 2 316			- 164		- 2 480
Amort./ Inst. tech., matériels, outillage	- 11		7	- 1		- 5
Amort./ Matériel de transport	- 28		24	- 22		- 26
Amort./ Matériel de bureau et inf.	- 155		4	- 17		- 168
Amort./ Mobilier	- 402		8	- 51		- 445
Amort./ Autres immob. corporelles	- 327		57	- 87		- 357
TOTAL AMORTISSEMENTS	- 3 259	0	100	- 342	0	- 3 501
TOTAL VALEUR NETTE	1 581	269	- 398	- 342	0	1 110

Les biens financés en location financement selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif. Les charges du loyer sont annulées en contrepartie d'amortissements et de frais financiers.

Les biens financés en location financement ne présentant pas de caractère significatif n'ont pas été retraités.

**Note 5.12 : Titres mis en équivalences**

Sous cette rubrique figurent les quotes-parts détenues par le groupe dans des capitaux propres des sociétés mises en équivalence.

	ouverture	résultat	distribution	augmentation capital	variation du périmètre	autres	clôture
Quote part des capitaux propres	486	11			- 147		350
Ventilation par sociétés							
E.T. Diffusion	337	12					349
Fès Développement	2	- 1					1
Nono Millo	147				- 147		0

Note 5.13 : Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les titres de la Française des Jeux et les titres de l'activité de portefeuille.

Les titres de l'activité de portefeuille sont des actifs financiers disponibles à la vente. Ces titres sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés.

Les immobilisations financières sont valorisées au coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres sont estimés à leur valeur économique en tenant compte de différents critères dont la quote-part de situation nette, les risques afférents à l'exploitation et l'intérêt du groupe.

	ouverture	acquisitions	cessions et diminutions	dot. amort. de l'exercice	variation du périmètre	reclassement et mises au rebut	clôture
La Française des Jeux (*)	1 003						1 003
Autres participations	606				300		906
Activités de portefeuilles	4 657		- 728			- 9	3 920
Autres immobilisations financières	297	25	- 98			9	233
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 263	25	- 826	0	300	0	5 762
Dép. autres participations	- 306				- 300		- 606
Dép. activité de portefeuilles	- 3 005			335			- 2 670
Dép. autres immobilisations financières	- 54			1			- 53
TOTAL DEPRECIATIONS	- 3 365	0	0	336	- 300	0	- 3 329
TOTAL VALEUR NETTE	2 898	25	- 826	336	0	0	2 433

Note 5.14 : Impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux consolidés ainsi que certains reports d'imposition existant dans les comptes sociaux peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité.

Ces différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés actifs ne sont généralement constatés qu'à hauteur de passifs, sauf lorsqu'il existe une forte probabilité de pouvoir récupérer cet impôt sur les sociétés. Ainsi et par prudence au 31 décembre 2011 comme au 31 décembre 2010, des impôts actifs différés n'ont pas été comptabilisés pour un montant d'environ 1,5 M€.

	Ouverture	Incidence résultat	clôture
Impôts différés actifs	855	29	884
Impôts différés passifs	788		788
Soldes d'impôts différés	67	29	96

**Note 5.15 : Stocks en cours**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de la réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé tenant compte des dépréciations éventuelles.

Les stocks concernent principalement l'activité immobilière.

Note 5.16 : Créances clients et autres créances

Les créances clients et comptes rattachés ont été enregistrés en prenant en compte les risques identifiés à la clôture de l'exercice. Des provisions pour dépréciations ont été comptabilisées après analyse de chaque dossier.

	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	1 611		1 611	- 1 339	272
Personnel et organismes sociaux	16		16		16
Etat et créances fiscales	134	979	1 113		1 113
Comptes courants actifs	5 042		5 042	- 4 931	111
Créances sur cessions d'actifs	30		30		30
Autres créances	114		114	- 101	13
Fournisseurs - avances et acomptes versés	26		26		26
Impôts différés actifs		884	884		884
Charges constatées d'avance	69		69		69
TOTAL	7 042	1 863	8 905	- 6 371	2 534

Les dépréciations se composent principalement des dépréciations clients et comptes courants Youwin Lottery (Cameroun) pour 4 062 K€ et pour la dépréciation du compte courant Maroc Asur Résidences pour 1 860 K€.

Note 5.17 : Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'entreprise achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

Ventilation par sociétés	Valeur d'acquisition	Moins values provisionnées	Valeur comptable
IDSUD	2 789	- 406	2 383
IDSUD Voyages (*)	265		265
SNC PRINTANIERES HYERES (*)	10		10
TOTAL	3 064	- 406	2 658

(*) les portefeuilles sont composés exclusivement de sicav de trésorerie.

Note 5.18 : Disponibilités

Dans les disponibilités figurent les caisses en devises et métaux précieux pour un montant de 885 K€ nécessaire à l'activité de change.

Note 5.19 : Capital social, primes et réserves

L'évolution de ces postes est présentée dans le tableau des variations des capitaux propres (note IV).



COMPTES CONSOLIDES 2011

Note 5.20 : Résultat par actions

1) Le résultat par action est le résultat consolidé net de l'exercice part du groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

2) Le résultat dilué par action est le résultat consolidé net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2011, la société n'a émis aucun instrument dilutif.

(en euros)	2011	2010
Résultat par action de base	-0,11	-3,36
Résultat net	- 101 767	- 3 076 442
Nombre moyen pondéré d'actions	917 885	916 957
Résultat par action dilué	-0,11	-3,36
Résultat net utilisé	- 101 767	- 3 076 442
Nombre moyen pondéré d'actions	917 885	916 957

Note 5.21 : Provisions

Toutes obligations actuelles résultant d'opérations commerciales antérieures ou d'évènements passés dont la date de recouvrabilité ou le montant sont incertains, sont comptabilisées. Les provisions sont enregistrées si elles résultent d'une obligation légale ou implicite à l'égard des tiers.

Les provisions courantes et non courantes ont évolué comme suit :

	ouverture	dotations de l'exercice	reprises utilisées	diminutions non utilisées	variation du périmètre	clôture
. pour litiges	1 882		- 80			1 802
. pour charges exceptionnelles	0					0
Total provisions pour risques	1 882	0	- 80	0	0	1 802
. pour retraite	73	29				102
. pour autres charges	73	3	- 39			37
Total provisions pour charges	146	32	- 39	0	0	139
ENSEMBLE	2 028	32	- 119	0	0	1 941

A leur départ en retraite, les employés du groupe percevront une indemnité conformément à la loi et aux dispositions des conventions collectives. Le groupe calcule chaque année la provision au titre des droits acquis par le personnel de ces sociétés.

Note 5.22 : Echéance des dettes

	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE
Emprunts auprès des établissements de crédit	87		87
Dettes fournisseurs	401		401
Personnel et organismes sociaux	250		250
Etat et dettes fiscales	198		198
Comptes courants passifs	130		130
Concours bancaires	15		15
Autres dettes	100		100
Impôts différés passifs		788	788
TOTAL	1 181	788	1 969



Note 5.23 : Autres charges et produits d'exploitation

Ce poste comprend essentiellement des créances irrécouvrables sur exercices antérieurs. Ces charges sont couvertes par des reprises de provisions figurant dans la rubrique "Variations nettes des amortissements et des dépréciations".

Note 5.24 : Variations nettes des amortissements et des dépréciations.

	2011
Amortissements	- 367
Provisions sur actifs circulants	641
Risques et charges	87
TOTAL VARIATION NETTES	361

Note 5.25 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général. Il intègre des éléments de nature courant, qui par leur montant et leur probabilité de survenance, revêtent un caractère exceptionnel.

Ont principalement ce caractère en 2011 :

- impact net de la cession de titres immobilisés : 4 K€, compte tenu des provisions antérieurement constituées ;
- impact net des cessions et mises au rebut des immobilisations corporelles : - 55 K€ ;
- droits de mutation exceptionnels sur immobilier : - 123 K€ ;
- autres produits et charges exceptionnelles : 60 K€.

Note 5.26 : Instruments financiers / Risques financiers

Informations générales

Cette partie présente une vue d'ensemble de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe IDSUD et présente des informations complémentaires sur les postes du bilan intégrant des instruments financiers.

Le groupe ne possède aucun instrument financier dérivé.

Le risque maximum de crédit concernant les actifs financiers correspond à leur valeur nette comptable au bilan.

L'échéance des passifs financiers est résumée ci avant.

Gestion du capital

La stratégie du groupe est de maintenir les capitaux propres à un niveau qui permette d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ces investissements dans des conditions optimales et la création maximale de valeur pour ses actionnaires. Dans ce cadre, le groupe peut décider de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital, procéder à l'émission de nouvelles actions, accroître ou réduire sa participation dans des filiales, de même qu'acquérir ou céder des participations.

Gestion des risques financiers

Les risques financiers concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

La majorité des opérations est effectuée en euros à l'exception des besoins de l'activité change et or. Pour cette dernière activité, la vitesse de rotation du stock de devises est telle qu'aucun risque significatif n'a été identifié.

Compte tenu de ses excédents de trésorerie, le groupe fait traditionnellement appel de façon marginale à des financements extérieurs. De ce fait le groupe n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Le groupe contrôle les risques de liquidité en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels, ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Note 5.27 : Paiements fondés sur des actions

Au 31 décembre 2011, il n'y a aucun paiement fondé sur des actions.

**Note 5.28 : Chiffres d'affaires et résultats par activités**

Les métiers du groupe qui constituent les secteurs de reporting internes sont :

- immobilier : ce secteur comprend l'activité découlant de la détention des actifs immobiliers destinés à la revente à Hyères et au Maroc.
- jeux : ce secteur comprend uniquement les opérations de la société IDGAMES.
- voyages : le secteur voyages comprend l'activité de notre filiale IDSUD Voyages, agence de voyages.
- « holding » : le secteur Holding comprend principalement les activités change manuel, métaux précieux et les produits de la Française des Jeux.

Il n'existe pas d'information sectorielle par secteur géographique pour le groupe.

	Holding		Immobilier		Jeux		Voyages		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffres d'affaires	1 281	1 013	822	856	20	55	281	243	2 404	2 167
Résultat d'exploitation	- 1 855	- 2 727	7	- 526	0	- 1 262	20	- 1	- 1 828	- 4 516
Résultat financier	1 812	1 763	- 9	- 323	0	0	- 2	- 1	1 801	1 439
Résultat courant	- 43	- 964	- 2	- 849	- 1	- 1 262	18	- 2	- 28	- 3 077
Résultat net part du groupe	- 2	- 879	- 135	- 916	4	- 1 265	31	2	- 102	- 3 058

Note 5.29 : Effectifs

Charges de personnel	2011	2010
Rémunération du personnel	1 124	1 794
Charges de sécurité sociale et prévoyance	484	598
Autres charges du personnel	52	60
Intéressement	0	0
TOTAL	1 660	2 452

Personnel	Employés	Cadres	Total
Effectif moyen	19	7	26

Note 5.30 : Engagements hors bilan

	clôture	ouverture
Avals et cautions reçus	240	99
Engagements reçus	240	99
Avals et cautions donnés	773	685
Crédit bail mobilier	93	206
Autres engagements	83	83
Engagements donnés	949	974



Note 5.31 : Honoraires des commissaires aux comptes

	FIDECOMPTA	M. Marc-Olivier BERTOT	M. Jean- Marc PASCUAL
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels	93	71	22
Missions accessoires			
Sous-total	93	71	22
Autres prestations			
Sous-total			
Total	93	71	22



Document d'information annuel établi le 23 avril 2012

Le présent document d'information annuel recense les informations publiées ou rendues publiques entre le 1er janvier 2011 et le 23 avril 2012.

Dates	Informations
16/04/2012	Résultats annuels 2011 / 1, 4
21/02/2012	Produits consolidés d'activités courantes au 31 décembre 2011 / 1, 4
20/01/2012	Bilan annuel du contrat de liquidité au 31 décembre 2011 / 1, 4
21/12/2011	Modification du contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Gilbert Dupont / 1, 2, 4
26/10/2011	Communiqué de mise à disposition du rapport financier semestriel au 30 juin 2011 / 1, 2, 4
26/10/2011	Produits consolidés d'activités courantes au 30 septembre 2011 / 1, 2, 4
26/10/2011	Rapport financier semestriel au 30 juin 2011 / 1, 2, 4
20/10/2011	Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2011 / 1, 2, 4
22/08/2011	Produits consolidés d'activités courantes au 30 juin 2011 / 1, 2, 4
08/07/2011	Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité / 1, 2, 4
24/06/2011	Approbation des comptes / 1, 5
24/06/2011	Total des droits de vote / 1, 5
16/05/2011	Produits consolidés d'activités courantes au 31 mars 2011 / 1, 2, 4
10/05/2011	Assemblée générale mixte du 8 juin 2011 Formulaire de vote / 1, 2, 4,
10/05/2011	Document préparatoire à l'assemblée générale mixte du 8 juin 2011 / 1, 4,
04/05/2011	Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 8 juin 2011 / 1, 2, 4
04/05/2011	Avis préalable et avis de convocation / 1, 2, 4, 5
29/04/2011	Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2010 / 1, 2, 4
29/04/2011	Rapport financier annuel 2010 / 1, 4
18/04/2011	Communiqué des résultats annuels 2010 / 1, 2, 4
18/04/2011	Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2010 / 1, 2, 4
15/02/2011	Produits consolidés d'activités courantes au 31 décembre 2010 / 1, 2, 4
02/02/2011	Contrat de liquidité, bilan semestriel au 31 décembre 2010 / 1, 2, 4

1) Site de la société www.idsud.com, 2) Rediffuseur : hugingroup.com, avant le 31.12.2011, 3) AMF : www.info-financiere.fr,
4) EURONEXT : www.euronext.com, 5) Bulletin des Annonces Légales Officielles : www.journal-officiel.gouv.fr.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE

Conseil d'Administration

avant assemblée générale mixte du 13 juin 2012

Jérémie Luciani
Président du Conseil

Marie-Thérèse Luciani
Administrateur

Jean-Claude Brunie
Administrateur Indépendant

Laurent Deydier
Administrateur Indépendant

Jean-Pierre Gallo
Administrateur Indépendant

Daniel Sparza
Administrateur

Direction Générale

Jérémie Luciani
Président-Directeur Général

Murielle Pioli
Secrétaire Général

Commissaires aux Comptes

Fidécompta
Titulaire

Marc-Olivier Bertot
Titulaire

Fidarex
Suppléant

S&W Associés
Suppléant

Siège social
21, avenue George V
75008 Paris
Téléphone : 01 53 23 83 40
Télécopie : 01 47 23 48 03

Siège administratif
3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme au capital de 10 000 000 d'euros
RCS Paris 057 804 783 B
www.idsud.com



IDSUD